

**Adélaïde. Lorsque l'intelligence artificielle casse les codes**, par Christiane FÉRAL-SCHUHL et Tiphaine MARY, Paris, Lefebvre-Dalloz, 2024, 134 p., 19,90 €.

*Avant d'être avocat, Me ChatGPT avait créé la legaltech Tenor qui offrait des consultations en ligne de grandes qualités, à des tarifs ultra-compétitifs...*

Christiane Féral-Schuhl a été bâtonnière du barreau de Paris et présidente du Conseil National des Barreaux. Elle est spécialisée dans le domaine du numérique. Tiphaine Mary, sans doute plus connue sous son pseudo @MaîtreEtTalons, est avocate à Paris et dessinatrice. Elles ont conjugué leurs efforts, l'une au scénario, l'autre au dessin, pour nous offrir cette bande dessinée éducativo-engagée sur les bienfaits et les dangers de l'intelligence artificielle.

C'est l'histoire d'Adélaïde, une ado hyperconnectée, vivant dans la ville avant-gardiste de Futura, qui décide, malgré l'opposition de son frère Ferdinand, un ronchon antimoderniste, de faire accompagner sa grand-mère, mamie Jacinthe, par un robot humanoïde ultraperfectionné, MrHide. Pas besoin de vous faire un ... dessin : si au début, tout se passe bien, cela ne va pas durer et mamie Jacinthe va se faire dépouiller par son nouveau compagnon ultra connecté et ... connectant. Et tout cela débouchera sur un procès pénal dont tous les acteurs sont des robots...

L'ouvrage est publié par les éditions juridiques Lefevre-Dalloz mais je ne sais quel est son public. Les jeunes avocats ? Ou plutôt les étudiants en droit, voire les lycéens.

On découvrira (?) comment les vieilles personnes sont particulièrement exposées à la cybercriminalité, quels sont les prodigieuses avancées que peut nous apporter l'intelligence artificielle mais aussi les dangers que représentent les algorithmes qui, de plus en plus, nous gouvernent.

Les dessins sont très jolis. Le scénario m'a paru un peu prévisible. Mais j'ai passé un agréable moment. Et puis, ce sont les enjeux de l'intelligence artificielle, spécialement dans le domaine du droit, qui sont ainsi abordés.

P.S : Ce compte-rendu n'a pas été écrit avec le concours de ChatGPT.

Patrick HENRY